

Zeitschrift: Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Herausgeber: Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Band: 72 (1984)

Heft: [10]

Artikel: Les structures de l'égalité prennent forme (GE)

Autor: jbw

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-277312>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 29.11.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

d'un canton à l'autre

APPRENTIES FRIBOURGEOISES : « BEAU CORPS » ET « BON CŒUR »

La situation des jeunes filles à l'école professionnelle commerciale artisanale et industrielle du canton de Fribourg, a fait l'objet d'une étude par deux professeurs de cette école.

Il en ressort notamment que sur 5 623 apprentis qui ont signé un contrat d'apprentissage en 1983, 1 798 sont des filles.

Les garçons ont choisi parmi 134 professions et les filles parmi 63. Douze professions sont exclusivement féminines : aide en pharmacie, employée de maison, esthéticienne, confectionneuse, employée, spéc. pharmacie, courtpointière, tailleur dames, stoppeuse d'art, modiste, laboriste. C'est dans les professions commerciales (vendeuses, employée de commerce, employée de bureau) qu'on trouve le plus grand nombre de filles : 1 144 pour 395 garçons. On trouve 107 coiffeuses pour 8 coiffeurs (qu'est-ce qui peut bien attirer les filles dans une profession qu'on sait très mal payée ?) 54 cuisinières pour 115 cuisiniers, 36 dessinatrices en bâtiments pour 94 dessinateurs... des graphistes, des peintres d'enseignes, 45 mécaniciennes (393 garçons).

Pas facile de trouver une place d'apprentissage : en mai, 270 adolescents, dont une majorité de filles, n'avaient pas encore trouvé de place ; en juin, il en restait 180. Appel a été lancé aux patrons, la bourse téléphonique (22 22 79) fonctionne.

Si l'apprentissage professionnel est placé sous la haute surveillance de l'OFIAMT, qui prépare les programmes et ne fait aucune distinction d'enseignement entre garçons et filles, s'il n'existe

aucune discrimination sur les plans tant légal que d'application, la fiction du métier féminin n'est pas morte chez nous, constatent les auteurs du rapport.

« Beauté-bonheur-confort-séduction semblent être des points attractifs pour les adolescentes choisissant une formation professionnelle. Les parents choisissent pour leurs filles des métiers qui s'ordonnent autour du « beau corps » et du « bon cœur ». Ce sont des métiers peu payés. »

(bg)

LES RENCONTRES FEMININES DE MARTIGNY

Le Centre de Liaison, créé ce printemps et présidé par Monique Gay, organise ce 5 octobre les traditionnelles Rencontres Féminines de Martigny, dans le cadre du Comptoir.

Elles ont lieu cette année à la Salle communale qui accueille l'exposition itinérante « Etre femme aujourd'hui ».

Inaugurée à la Foire de Bâle, cette exposition présente les conditions de vie de la femme en Suisse. La présentation suit le déroulement chronologique d'une biographie féminine et comporte les séquences suivantes : le chemin de l'enfance, la façade de la sexualité, le domicile conjugal, l'univers des femmes seules, le monde du travail, l'environnement social, le secteur des femmes âgées.

Sont mis en évidence les facteurs qui imposent aux femmes un rôle déterminé, mais aussi les changements possibles pour que chacune conduise librement sa vie.

Nous reviendrons dans notre prochain numéro sur la journée du 5 octobre et notamment sur l'inventaire des inégalités et discriminations qui doit y être pré-

senté par la Commission d'étude pour les questions féminines. — (fb)

LES STRUCTURES DE L'EGALITE PRENNENT FORME (GE)

Le 25 juin 1981, une motion était votée au Grand Conseil qui demandait de dresser un inventaire complet des inégalités juridiques et de proposer les mesures nécessaires, puis d'étudier s'il convenait de créer un organisme chargé de faciliter l'application de cette égalité.

En février 1984, le Conseil d'Etat déposait son rapport dans lequel il proposait la création de deux commissions, l'une chargée de mettre à jour tous les textes légaux, lois et règlements et de les rendre conformes à l'article 4 alinéa 2 de la constitution, l'autre commission chargée d'éliminer dans les faits les inégalités.

Cette dernière serait permanente. La première commission est créée, et son règlement a paru dans la feuille d'avis officielle. Elle est composée de hauts fonctionnaires de tous les départements, de représentantes des associations féminines et des partis politiques. Elle est temporaire et siégera une fois par mois une demi-journée dès octobre 84. Cette commission devra trancher, par exemple, sur la façon dont l'Etat fait ses offres d'emploi, la féminisation des noms de métier, l'égalité dans l'âge de la retraite pour les caisses de pension des fonctionnaires, la signature de la déclaration d'impôts etc...

Ainsi l'application de l'égalité au niveau du quotidien et des lois se met en route. Souhaitons à cette première commission un bon démarrage. — (jbw)



La Gazette des Femmes, octobre 1980.